



REGLEMENT DU GRAND PRIX SAINT MALO GOLF RESORT

Vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 Septembre 2026



Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux

Catégorie du Grand Prix du Saint Malo Golf 2025 : Dames : 8 et Messieurs : 7

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<p>Les titulaires d'une <u>licence de la fédération française de golf active</u> doivent à la date de clôture des inscriptions de l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none">• S'être acquittées du « droit de jeu fédéral » de 40 € pour l'année en cours,• Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.• Être à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures.• Répondre aux conditions du règlement particulier de l'épreuve <p>Note : En cas de non-respect de l'une de ces conditions, le joueur sera disqualifié .</p> <p>Les titulaires d'une <u>licence dans une fédération étrangère</u> reconnue doivent :</p> <ul style="list-style-type: none">• Être à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures.• Répondre aux conditions du règlement particulier de l'épreuve <p>Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-2</p>
TERRAIN	<p>Parcours Surcouf</p> <p>Messieurs : 5957 m - Par 72 - SSS : 72.1 - Slope 140 - Marques blanches</p> <p>Dames : 5035 m - Par 72 - SSS : 73.2 - Slope 138 - Marques bleues</p>
FORMULE DE JEU	<p>Simple Stroke Play 54 trous – 18 trous par jour – Cut après 36 trous (2/3 du champ de joueurs)</p> <p>Entraînement gratuit la veille du 1^{er} tour soit le Jeudi 24 Septembre 2026 sur réservation des départs au 02 99 58 98 99</p>
INDEX	<p>L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans RMS, sera pris en compte.</p>
SERIES	<p>Messieurs : 1^{re} Série Index 11,4 maximum</p> <p>Dames : 1^{re} Série Index 14,4 maximum</p>
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite d'inscription</u> est fixée au Jeudi 10 Septembre 2026</p> <p>Bulletin d'inscription sur le site du Saint Malo Golf Resort, sur la page web du calendrier sportif 2026 : www.saintmalogolf.com</p> <p>La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site du Saint Malo Golf Resort le Mardi 15 Septembre 2026</p> <p>Pour valider l'inscription, le joueur doit retourner le formulaire d'inscription complété avec le chèque pour le règlement du droit d'engagement à l'ordre du SAINT MALO GOLF RESORT.</p> <p>Par courrier : Domaine de Saint-Yvieux - 35540 Tronchet OU Par mail : golf@saintmalogolf.com</p>

	<p>Champ de participants limité à 120 joueurs dont 33 dames minimum.</p> <p>Si le nombre d'inscription dépasse le nombre maximum de places autorisés, les joueurs seront placés sur liste d'attente en respectant les critères de la liste officielle.</p> <p>A la clôture des inscriptions, si le quota de l'un sexe n'est pas entièrement pourvu, les places restantes peuvent être réaffectées à l'autre sexe.</p> <p>Dans la limite du champ maximal, des joueurs ne répondant pas aux critères pourront se voir attribuer une wild card. Leur répartition est du ressort de la Ligue, qui peut en affecter une partie au club organisateur.</p>
	<p>Les joueurs/joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les joueurs/joueuses, inscrits avec une licence étrangère, classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames ; 2. Le classement au Merite National Amateur ; 3. L'index ; 4. La date d'arrivée de l'inscription.
	<p>En cas de scratchs après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratchs le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>
	<p>Dans tous les cas, le club doit réserver 10 % de son champ aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ni par leur index (exemple : mai à aout : 10 % de 114 Messieurs = 11 et 10% de 42 Dames = 4). Ces places seront attribuées en appliquant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer ce quota des 10 %.</p>
FORFAIT	<p>Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée au Jeudi 10 Septembre 2026.</p> <p>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</p>
DROIT ENGAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Adulte : 110 € - Jeunes 19 / 24 ans : 65 € - Jeunes de 18 ans et moins : 50 € - Membres du Saint Malo Golf Resort : 60€
TIRAGE DES DEPARTS	<p>Répartition de la liste d'entrée en 4 blocs égaux. (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Les dames sont regroupées dans le bloc 2.</p> <p>1^{er} tour : Ordre de départ : Bloc 2, Bloc 1, Bloc 3, Bloc 4.</p> <p>2^{ème} tour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1</p> <p>3^{ème} tour : ordre inverse des résultats.</p> <p>Diffusion des horaires de départ au plus tôt 48 heures et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.</p>
PRIX	<p>Dames : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Brut - Messieurs : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Brut.</p> <p>Remise de prix à l'issue de la compétition au Club House</p>
DEPARTAGE	<p>En cas d'Egalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.</p> <p>N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire (départage du logiciel RMS 9) deviendra définitif.</p>
COMITÉ	<p>Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 ou 5 personnes dont au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 représentant du Club organisateur - 1 représentant du corps arbitral - 1 représentant de la Ligue